



Office français de la biodiversité

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Catégorie hiérarchique :	A
Intitulé du poste :	Chargé de mission animation du PNA Puffin des Baléares & mise en œuvre du PDA (H/F)
Affectation :	Direction générale adjointe Territoires et Outre-mer Direction régionale Pays de la Loire – Délégation de façade Atlantique
Positionnement hiérarchique :	Sous l'autorité du directeur délégué de la façade maritime Atlantique
Résidence administrative :	Bordeaux (33), Nantes (44) ou Marennes (17)
Conditions d'emploi :	Recrutement sur projet de 24 mois à pourvoir soit par un fonctionnaire en détachement sur contrat, soit par un contractuel (rémunération selon expérience professionnelle, comprise entre 2 051 € et 3 114 € bruts mensuels)

DESCRIPTION DES FONCTIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

Les missions de la Délégation de façade Atlantique couvrent la façade maritime qui s'étend de la baie du Mont-Saint-Michel à la frontière espagnole. Le Délégation contribue aux politiques publiques dédiées à la protection de la mer (dont les plans d'actions des DSF), gère des sites Natura 2000 et apporte son soutien à l'ensemble des gestionnaires d'aires marines protégées.

Elle a piloté la rédaction du Plan National d'Actions en faveur du Puffin des Baléares et a été missionnée par la DREAL Bretagne pour assurer l'animation et la mise en œuvre de ce PNA.

Le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) intervient dans le cadre de la politique commune de la pêche et de la politique maritime intégrée. La mesure ciblée dans ce dossier FEAMP (Mesure 80) est relative à la protection et à l'amélioration de connaissance de l'état du milieu marin. Dans ce cadre, l'OFB a déposé une demande de financement d'un projet d'une durée de 2 ans ayant pour objet :

- a) L'animation et la mise en œuvre du Plan National d'Actions en faveur du Puffin des Baléares (60% ETP)
- b) La mise en œuvre du Plan d'Actions Oiseaux Marins des Documents Stratégiques de Façade (40% ETP)

Description du poste :

Il a pour mission :

a) L'animation et la mise en œuvre du Plan National d'Actions en faveur du Puffin des Baléares

Il assurera la coordination et la bonne réalisation des actions prévues par le plan, puis son rapportage, et notamment :

- Coordination et animation de la **stratégie de suivi de l'espèce** ;
- Soutien technique et organisationnel auprès de l'AGLIA (porteur du **projet CARI3P** relatif à la caractérisation des interactions avec la pêche professionnelle) ;
- Soutien et appui auprès des organismes de représentation nationale, régionale et locale, mais aussi des structures privées locales, des **activités nautiques sportives et de loisirs** ;
- Soutien à l'animation, auprès des comités régionaux et départementaux des pêches (CRPMEM et CDPMEM), mais aussi des Organisations de Producteurs (OP), autour de l'utilisation des **outils OBSenMer et ECHOSEA** pour les déclarations volontaires de captures accidentelles de puffin des Baléares ;
- Animation du **groupe de travail EMR**, et notamment de l'articulation des différentes phases du programme de suivi par bio-logging ;
- Animation du **groupe de travail « Compétition trophique et accès à la ressource alimentaire »** ;
- Soutien et appui auprès des **gestionnaires d'AMP**, notamment pour la mise en œuvre des mesures du volet réglementaires : opérateurs/animateurs de ZPS en mer, Parcs Naturels Marins, etc. ;
- Soutien et appui auprès des organes compétents des **services d'état en charge de l'instruction des dossiers réglementaires** en mer (évaluation des incidences Natura 2000, délivrance et renouvellement des autorisations d'agrément, etc.)
- A la suite des résultats du programme CARI3P, développement de projets de Recherche & Développement et mise en œuvre de **tests de mesure de réduction** des captures accidentelles par la pêche professionnelle ;
- Animation du volet **communication/sensibilisation** du PNA : alimentation du site Internet, organisation d'évènements de sensibilisation dédiés, création et diffusion de plaquettes de présentation et d'information,
- Animation du **réseau à l'international**,
- **Suivi administratif et contractuel** des différents projets développés dans le cadre du PNA.
- **Rapportage** des actions réalisées, rédaction des rapports d'activité annuels, compte-rendu de réunions et des COPILS.

b) La mise en œuvre du Plan d'Actions (PDA) Oiseaux Marins des Documents Stratégiques de Façade (DSF)

Fin 2019, les Documents Stratégiques de Façade (DSF) Nord-Atlantique-Manche Ouest et Sud-Atlantique ont été approuvés par les préfets coordinateurs. Ces DSF seront complétés par la construction de leur volet opérationnel, et notamment par l'élaboration d'un plan d'actions, en cours d'élaboration et de concertation. Le plan d'actions doit permettre la mise en œuvre des objectifs stratégiques environnementaux des DSF.

Il est donc prévu, dans le cadre de ce projet FEAMP, que la personne recrutée soit mobilisée pour la mise en œuvre de mesures du Plan d'Actions des DSF (NAMO et NA) concernant les oiseaux marins.

Sous-réserve des derniers arbitrages et de la définition des priorités qui devront intervenir d'ici fin 2020, le chargé de mission participera à la **mise en œuvre des sous-actions permettant de répondre aux Objectifs Environnementaux** (en tout ou partie) suivants : Assurer une veille et des actions de lutte contre les espèces introduites et domestiques sur les sites de reproduction des oiseaux marins ; Identifier, maintenir et restaurer les habitats médiolittoraux et les habitats fonctionnels des oiseaux marins dégradés et/ou exposés à la compression des habitats littoraux ; Renforcer la prise en compte de la sensibilité des espèces aux dérangements dans les autorisations en mer et dans la réglementation locale ; Développer et mettre en œuvre des outils de gestion et de protection adaptés pour des espèces d'oiseaux marins à enjeu fort à l'échelle de la sous-région marine ; Identifier et réduire les risques de capture accidentelle pour chacune des espèces d'oiseaux et mammifères marins d'intérêt communautaire à l'échelle de la façade.

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

Agents de la Délégation de façade Atlantique, Direction régionale Pays de la Loire, Direction de la Surveillance, de l'Évaluation et de la Donnée (DSUED) ...

Relations externes :

Laboratoires et organismes de recherche (CEBC, LIENSs), associations travaillant sur les oiseaux marins, Socioprofessionnels (CNPMM, CRPMM, Porteurs de projet éolien en mer, Fédération de sports de loisirs, Pêche de plaisance...), gestionnaires d'Aires Marines Protégées, services de l'Etat (DDTM, DREAL, DIRM, DPMA, Préfectures maritimes) et acteurs institutionnels.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Connaissance de la biologie des oiseaux marins ainsi que des questions liées à la conservation de ces espèces
- Connaissance des outils de protection de la biodiversité et notamment des Plans Nationaux d'Actions
- Connaissance des usages en mer (Pêche, EMR, ...) et de leurs interactions avec les oiseaux marins
- Connaissance des méthodes de suivis et d'utilisation/valorisation des données sur les oiseaux marins
- Connaissance des acteurs et des institutions qui interviennent en mer et sur le littoral, notamment dans le domaine des oiseaux marins
- Connaissances de l'écosystème marin, de ses fonctionnalités et de sa gestion

Savoir-faire opérationnel :

- Animer, dialoguer
- Travailler en équipe
- Capacité de rédaction et esprit de synthèse
- Organiser des réunions stratégiques avec des publics diversifiés aux intérêts divergents
- Aptitude à la concertation sur des sujets sensibles
- Aptitude à gérer un budget et assurer le suivi financier

Savoir-être professionnel :

- Adaptable
- Rigoureux
- Méthodique, organisé
- Autonome

PROFIL RECHERCHE

Niveau Bac + 5 ou expérience solide significative, spécialisé en : ornithologie (notamment oiseaux marins), gestion d'aires marines protégées, programme de conservation d'espèces menacées.

CONDITIONS D'EXERCICE / SUJETIONS PARTICULIERES

Déplacements régionaux et parfois internationaux.

DEPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence **DRPDL-ANIPDA-C** à recrutement@ofb.gouv.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **12 décembre 2020**.